

Lyon Métropole : compte rendu du conseil métropolitain du 14 décembre

Le dernier Conseil de la Métropole de Lyon pour l'année 2020 a eu lieu ce lundi 14 décembre et a été l'occasion de débattre de nombreuses questions budgétaires et d'orientations politiques voulues « solidaires ». Le Grand Lyon est notamment revenu sur le passage du service de l'eau en régie publique à l'horizon 2023.

Cette dernière réunion de l'année 2020 a tout d'abord été l'occasion de faire le bilan sur l'évolution du budget de la Métropole cette année pour établir, par ailleurs, les investissements futurs.

À cause de la crise sanitaire, **les dépenses de la collectivité ont explosé de près de 50 millions d'euros entre les budgets 2019 et 2020**. Cela s'est manifesté par une hausse de 33% des dépenses sociales obligatoires, dont 10% pour le RSA.

Malgré tout, la Métropole a insisté sur le fait qu'elle « *[jouera] pleinement son rôle dans la relance de l'économie locale* » avec une « *politique budgétaire*

volontariste » en augmentant significativement son budget. **10 millions d'euros devraient être investis dans la mise en place d'un revenu de solidarité pour les jeunes de moins 25 ans ne bénéficiant pas du revenu de solidarité active.** La Métropole souhaite aussi aider activement les personnes âgées, précaires ou en situation de handicap.

Certains fonds seront consacrés au dispositif « Zéro remise à la rue » pour aider en urgence les personnes incapables de payer leurs loyers.

Un budget de près d'un million d'euros devrait être investis dans la lutte contre le sans-abrisme. Grâce à ce financement, le site de l'hôpital Charial pourra être rénové afin d'accueillir des femmes (avec ou sans enfant) victimes de violences.

Enfin, **5.7 millions d'euros supplémentaires** seront mobilisés pour financer les dépenses supplémentaires des EPHAD et Services d'Aide à domicile.

La gestion des eaux du Grand Lyon bientôt en régie publique

C'était le second point important de la réunion : la décision était par ailleurs une des principales décisions de mandat prévue par le président de Métropole Bruno Bernard.

La gestion de l'eau du Grand Lyon, jusqu'ici sous la responsabilité de la société privée Véolia, sera en **janvier 2023 complètement déléguée à une régie publique.** L'entreprise de gestion des eaux et déchets Véolia était engagée depuis février 2015 avec Eau du Grand Lyon dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP).

Lors d'une rencontre entre Bruno Bernard et Antoine Frérot, directeur général de Véolia, le 12 octobre dernier, la Métropole avait insisté sur le fait que créer une régie publique permettrait **une tarification plus « abordable »**.

« L'eau est un bien commun et je souhaite que cette ressource, devenue rare dans certains pays, soit aujourd'hui mieux préservée et accessible à tous. »

Bruno Bernard, lundi 12 octobre

Lundi 14 décembre, la Métropole a rappelé qu'il s'agissait d'un choix « *philosophique et économique* ». Philosophique d'une part car « *il est hors de question de laisser un bien commun comme l'eau au secteur privé* ». Et économique car il permettrait de « *recupérer les marges réalisées par le privé pour entretenir et améliorer le patrimoine métropolitain* ». En outre, le **marché représente environ 90 millions d'euros par an** et les bénéfices dégagés permettraient d'améliorer la préservation de la ressource en luttant contre les fuites sur le réseau, mais également d'engager des actions pour réduire l'usage de pesticides par les agriculteurs voisins.

La Métropole souhaite également mettre en place **une « tarification solidaire et progressive » pour les plus précaires** : ceux-ci ne paieraient pas les premiers mètres cubes consommés.

Les deux années à venir seront dédiées à la transition entre les deux systèmes. La continuité du service devrait être faite en s'appuyant sur les compétences et le savoir-faire des salariés.